

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017



Citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le présent rapport sur les faits saillants du rapport financier 2017.

L'exercice financier 2017 s'est soldé avec un surplus de 468 097 \$ sur un budget approximatif de 2.7 M \$. Les principales raisons de ce surplus sont, entre autres, le nombre important de factures de mutations immobilières (taxe de Bienvenue) générées suite aux transactions immobilières, ainsi que la réception d'un montant significatif de Recyc-Québec pour les années 2015 à 2017.

Au 31 décembre 2017, le total du surplus accumulé était de 1 886 554 \$. Le surplus actuel fait en sorte que la municipalité se trouve dans une position financière avantageuse. Pour cette raison, les membres du conseil municipal ont donc ciblé des projets pour l'année 2018 où les surplus seront utilisés (voir la section verte du présent document).

Finalement, vous trouverez, à titre informatif, les salaires des élus pour l'année 2017 (section bleue).

En vous remerciant pour la confiance accordée envers les élus de la municipalité.

Michel Larochelle

Maire de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

PROJETS À VENIR OÙ LES SURPLUS SERONT AFFECTÉS

Réfection 1^{re} et 2^e
Avenue / Subvention TECQ
155 000 \$ / Solde restant
sera pris dans le surplus
accumulé

Réfection du Boulevard
Bois-Francis / Subvention
AIRRL 262 728 \$ / Solde
restant sera pris dans le
surplus accumulé

SALAIRES DES ÉLUS (2017)

Maire
Municipalité : 18 272,40 \$ /
année

Conseillers : 6 090,78 \$ /
année

***Ces montants comprennent
la rémunération de base et les
allocations de dépenses.